

## Délégation “Nouveaux médias, nouveaux réseaux numériques“

---

Séance du 18 décembre 2008

**Animation :** Pierre Montel



### Éléments de synthèse

---

Cette première rencontre de la Délégation était consacrée à :

- une prise de contacts
- un recensement des attentes
- un début de priorisation des réflexions

Le thème de cette Délégation est nouveau au sein du Conseil. Il vient à la suite d'une première approche initiée en 2006 avec le soutien apporté par le Conseil au projet de l'association Télénantes. Les médias, et plus généralement la circulation de l'information à

travers la multiplication des possibilités offertes par les réseaux numériques, participent à la construction d'un territoire, à son identité et à son attractivité. Dès lors, ils méritent une attention au même titre que les réseaux de transports publics ou de distribution d'eau

Dans cet esprit, les membres de la Délégation ont souhaité d'abord identifier les problématiques, avant d'évoquer les premiers éléments d'une réflexion pour enfin bâtir une méthode de travail.

## **Les problématiques identifiées**

---

Deux problématiques apparaissent :

### **— celle des médias**

La situation actuelle de la presse écrite traditionnelle, l'essor des "gratuits", le dynamisme des radios, les télévisions locales, les Web-Tv (institutionnelles ou citoyennes), la multiplication des blogs... transforment profondément le paysage médiatique. Les enjeux sont à la fois économiques et territoriaux. La production de l'information locale, sa circulation, son pluralisme sont des questions de fond de notre espace de vie et d'activités.

### **— celle des réseaux numériques**

L'utilisation grandissante des technologies de l'information, malgré la persistance de fractures générationnelles ou sociales, est un phénomène inexorable de transformation du territoire.

Une "ville numérique" apparaît peu à peu, dans laquelle les espaces dématérialisés prennent une large part. Les frontières entre l'espace public et l'espace numérique sont plus floues. Le rapport entre le citoyen et la sphère de la décision publique s'en trouve modifié, de même que les conditions du développement des activités de toutes natures (économiques, culturelles, associatives...).

Le point commun de ces deux problématiques réside dans la qualité de l'information, la communication entre les habitants et l'accès de tous à un haut niveau de ressources au service du développement du territoire.

## **Les éléments de réflexion**

---

La première séance de travail a été l'occasion de mettre en lumière quelques éléments forts :

### ***Le bouleversement des périmètres traditionnels***

La "révolution numérique" impacte les délimitations technico-administratives classiques qui régissent l'organisation publique. Sont ainsi remis en cause l'ensemble des dispositifs qui organisent la relation entre les décideurs et les citoyens.

### ***Une nouvelle conception du territoire***

Cette nouvelle donne dessine un paysage dans lequel les rapports au travail se modifient. Il n'est plus nécessaire de se regrouper pour travailler, l'entreprise peut s'organiser "sans murs". La dématérialisation est un facteur de remise en cause non seulement de l'organisation du travail mais aussi de la propriété, des rapports de pouvoir...

### ***La qualité de l'information***

Le travail sur les médias, sur leur pluralité, sur les aspects économiques de leur organisation ne doit pas occulter la réflexion sur leur qualité.

### ***La persistance de fractures***

Les inégalités à l'intérieur des territoires pour les accès aux technologies perdurent. Qu'il s'agisse des aspects techniques (territoires non couverts par les fournisseurs d'accès internet), générationnels (personnes âgées) ou sociaux, il subsiste des fractures à réduire.

### ***Le développement d'initiatives citoyennes***

Le développement et l'accès facilité aux technologies de l'information conduisent à la floraison d'initiatives citoyenne variées : Web-Tv, blogs... Ces démarches modifient le rapport aux médias traditionnels et créent un nouveau rapport à l'information.

### ***Le rôle des collectivités locales***

Elles ont un rôle d'incitation particulièrement important à la fois pour développer les équipements facilitant l'accès à ces technologies et pour soutenir les initiatives associatives qui participent à l'évolution de la citoyenneté.

## **Les objectifs de travail**

---

Il est proposé :

1) de recueillir d'abord le point de vue d'acteurs et d'experts pour établir une culture commune à partir de ces apports. Il y a un état des lieux à dresser sur les problématiques identifiées. Cette étape est indispensable pour permettre une meilleure compréhension de la situation.

Plusieurs types d'audition sont à envisager :

#### ***Sur la question des médias :***

- des spécialistes des médias locaux et de leur évolution
- des acteurs des médias eux-mêmes
- des experts nationaux

#### ***Sur les aspects "ville numérique"***

- des acteurs des collectivités publiques
- des acteurs associatifs qui oeuvrent pour développer l'accès et l'utilisation des technologies de l'information
- des experts nationaux

S'agissant d'un thème décalé par rapport aux sujets traditionnellement traités par le Conseil de développement, il y a un temps d'acculturation nécessaire.

2) de préciser ensuite les points particuliers sur lesquels peuvent être élaborées des propositions aux décideurs publics.

Prochaine séance : **Jeudi 26 février - 18h00 - CCO**

Au cours de cette séance, sera affinée et validée la méthode de travail proposée. Une première liste d'intervenants, d'auditions, sera proposée.

D'ici là, chacun est invité à faire des propositions pour alimenter la réflexion de la Délégation sous la forme qu'il souhaite :

- contributions écrites qui seront diffusées auprès des membres du Conseil
- propositions d'interventions
- bibliographies...

---

**Annexes** : *Contributions de Walter BONOMO, Pascal MUNIER*